

spontanées offrent, peut-être, quelque importante particularité qui manquait dans mes essais. Au point de vue du déterminisme du sexe, l'étude présente cependant un intérêt majeur. Si l'on démontrait, en effet, qu'un essaim de *M. dentipes* dérive d'une polyembryonie, on ne pourrait plus douter que la détermination du sexe s'établit, dans le cas particulier, postérieurement à la ponte. Je me propose de poursuivre la question.

Un dernier point me paraît mériter d'attirer l'attention. *M. dentipes* n'est pas parasite exclusif de *Z. occitanica*; il s'attaque à d'autres Lépidoptères de groupes très différents, à des Rhopalocères en particulier. Or, les conditions rencontrées par le parasite varient, et parfois très sensiblement, suivant l'hôte : l'existence ou l'absence d'un cocon représente l'une de ces conditions; la rapidité d'évolution des larves attaquées en représente une autre. Cependant, la façon dont se comportent les individus observés semble étroitement adéquate aux conditions auxquelles ils sont soumis. La question qui se pose peut s'énoncer ainsi : le déterminisme des actes de *M. dentipes* est-il un déterminisme purement actuel? Est-il, au contraire, un déterminisme héréditaire? C'est la question même de la spécificité ou de la non-spécificité du parasitisme : *M. dentipes* issu de *Z. occitanica* pourrait-il parasiter un insecte appartenant à une forme quelconque? Devra-t-il nécessairement s'attaquer toujours à *Z. occitanica*? En cette dernière occurrence, on arriverait à concevoir qu'il s'établit à l'intérieur, d'une même espèce systématique, un certain nombre de coupures, morphologiquement indistinctes, mais physiologiquement séparées les unes des autres par des adaptations spéciales à tel ou tel hôte. Aucun élément ne permet d'accorder la préférence à une réponse plutôt qu'à l'autre. Des expériences peuvent être instituées : l'intérêt qui s'y attache n'échappera pas, je pense, à ceux qu'attirent les problèmes de la Biologie générale.

---

### Description de deux Lépidoptères nouveaux [HESPERIIDAE]

par Eugène BOULLET.

**Pyrrhopyge Fassli**, n. sp. — *P. alis nigris, caeruleo viridique nitentibus, margine atrato, nervisque nigris. Alae ornatae vitta marginali rubra ex anali angulo usque ultra nervum 6. Fimbria superiorum leuciter aurantiaco mixtu. Coxae anticae nigrae. Palpi nigri.*

Espèce voisine d'*Hygieia* Feld. Elle en diffère par le dessus des ailes d'un bleu brillant à reflet vert. Les ailes supérieures ont une bordure moyenne noire; les inférieures ont une bandelette rouge assez large qui dépasse la nervure 6 et va presque jusqu'à 7. La frange des ailes supérieures est entremêlée de rouge orangé. Les cuisses antérieures sont noires et non tachées de rouge. Palpes noirs.

Cette espèce diffère d'*insana* Stgr (qui a aussi les cuisses antérieures noires) par son collier noir et non rouge; d'*Esculapius* Stgr par sa bandelette rouge qui ne va pas jusqu'à l'angle antérieur; *bogotana* Reak. a les palpes rouges et enfin *Hygieia* Feld. et *rufinucha* Godm. et Salv. ont les cuisses antérieures rouges.

J'ai reçu cette espèce de M. H. FASSL, voyageur-naturaliste, à qui je la dédie.

Elle est décrite sur 3 ♂ dont 3 de ma collection (aujourd'hui au Muséum de Paris) et 2 de la collection du Muséum qu'avec M. LE CERF nous avons retrouvés mélangés aux espèces voisines.

Les *types* proviennent :

2 de Huancabamba, Pérou, 1908 (H. FASSL); 1 de Bolivie 1904 (O. STAUDINGER in coll. E. BOULLET); 2 de Colombie (Coll. du Muséum de Paris).

**Tarsoctenus rufibasis**, n. sp. — *T. alis nigris caeruleo lucentibus. Alae anticae cum macula media trifida, hyalina. Basis quatuor alarum et thorax pilis obscure rufis consiti. Alae posticae duabus taeniis vivide caeruleis ornatae quarum interior brevior, exterior autem usque ad nervum 7 producta. Subtus macula trifida anticarum alarum in costam producitur. Palpi et coxae antici albi.*

Les ailes sont noires à reflet bleu sombre. Les supérieures ont une tache centrale hyaline, trifide. La base des quatre ailes, le thorax et le premier anneau de l'abdomen sont hérissés de poils denses couleur de cuir. Les poils forment sur la base des supérieures deux taches allongées, et deux autres plus longues sur la base des inférieures. Ces dernières ont en outre deux bandes d'un bleu clair, l'intérieure très courte, l'extérieure remontant jusqu'à 7. Le dessous des ailes est noir : la bande bleue intérieure y est plus longue et divisée en deux pièces. Aux supérieures la tache trifide est continuée jusque sur la côte par deux taches d'un blanc bleuâtre. Les palpes et les cuisses antérieures sont blanches.

Cette espèce paraît voisine de *T. Herrichii* Plötz qui en diffère par une série oblique de quatre forts points apicaux.

2 ♂, de ma collection (dans la coll. du Muséum de Paris) provenant de Guyane française, St-Jean-du-Maroni, en août (E. LE MOULT).